

AFRIQUE CONTEMPORAINE

numéro 275 • 2023/1

DOSSIER

Les femmes et la souveraineté alimentaire :
résilience, autonomie et inventivité



La contribution des femmes dans l'approvisionnement en produits vivriers dans le département de San-Pedro (Côte d'Ivoire)

Victorine Hien, Olayossimi Adechina, Souleymane Diomandé

Dans **Afrique contemporaine** 2023/1 (N° 275), pages 101 à 110

Éditions **Association Nouvelle Afrique contemporaine**

ISSN 0002-0478

DOI 10.3917/afco1.275.0101

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2023-1-page-101.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association Nouvelle Afrique contemporaine.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La contribution des femmes dans l'approvisionnement en produits vivriers dans le département de San-Pedro (Côte d'Ivoire)

**Victorine Hien, Olayossimi Adechina,
Souleymane Diomandé**

Université de San-Pedro, Côte d'Ivoire

RÉSUMÉ

L'étude consiste dans un état des lieux des provenances des produits vivriers à San-Pedro en Côte d'Ivoire. Cinquante commerçantes ont été interrogées. L'analyse des fiches d'enquêtes a révélé qu'elles s'approvisionnent dans 26 villes pour les 22 produits vivriers les plus commercialisés. Parmi ces produits vivriers, 9 ont des lieux d'approvisionnement diversifiés, parfois lointains. La dégradation des produits vivriers, par manque de véhicules de transport appropriés, est un facteur très péjoratif. L'une des innovations mises en avant par les commerçantes, pendant et après la pandémie, est que les négociations d'achats et les commandes se font toutes désormais par téléphone.

ABSTRACT

Women's contribution to maintaining food product supply in the department of San-Pédro (Côte d'Ivoire)

For this study, fifty female traders were interviewed to produce an inventory of the sources of food products in San-Pédro. Analysis of the survey results revealed that the women get their twenty-two best-selling food products from twenty-six different towns. Among these food products, nine have multiple supply locations, some- times far away. Food products deteriorating en route due to the lack of appropriate transport has a major negative impact on business. One of the innovations highlighted by traders, begun during and continued after the pandemic, is that all purchasing negotiations and orders are now done by phone.

En Côte d'Ivoire, les trois quarts des femmes du milieu rural vivent en dessous du seuil de pauvreté qui est de 737 Fcfa/jour (CARE, 2019). En raison de leurs difficultés d'accès à la terre pour y développer une activité agricole autonome, certaines privilégient l'activité commerciale. Elles sont le plus souvent organisées en groupements ou coopératives. Elles apportent une contribution décisive à l'approvisionnement des villes en produits vivriers (Silué, 2020).

La réponse du gouvernement ivoirien

Lors de la crise sanitaire de la Covid-19, les femmes ont continué l'approvisionnement des marchés avec l'appui du gouvernement ivoirien. Un décret a autorisé le laissez-passer des denrées alimentaires pendant les périodes de couvre-feu. Le Programme d'appui au secteur vivrier en Côte d'Ivoire (PASVCI), financé à hauteur de plus de 13 milliards de Fcfa, avait comme objectif d'accélérer la production et la commercialisation des produits vivriers. Le gouvernement a doté les coopératives du vivrier d'équipements et d'intrants agricoles, d'un coût de plus de 2,5 milliards de Fcfa. Ceci, en vue d'améliorer les capacités et systèmes de production. Toujours dans le cadre de son soutien à ce secteur, le gouvernement a mobilisé 50 milliards de Fcfa en 2020 afin d'anticiper une éventuelle crise alimentaire. En avril 2020, l'État a mis à la disposition de sept structures travaillant dans les marchés d'Adjamé, Treichville, Cocody, Yopougon et Locodjro (Attécoubé), plusieurs dizaines de millions de Fcfa pour soutenir l'approvisionnement d'Abidjan en produits vivriers. Ces efforts financiers de l'État ivoirien en faveur du secteur du vivrier ont contribué au renforcement de la sécurité alimentaire.

Source : <http://www.gouv.ci>

La pandémie de la Covid-19, accompagnée de mesures barrières adoptées par les autorités, a impacté de manière négative l'approvisionnement en produits vivriers : baisse des importations de riz et de maïs en provenance d'Asie, augmentation du délai de livraison de la majorité des vivriers domestiques. Les trois principales mesures qui ont entravé les activités de commercialisation dans les divers secteurs ont été la mise en quarantaine des grandes villes, le couvre-feu et les mesures de distanciation sociale. La limitation des heures d'ouverture des marchés a réduit le volume des opérations. Mais des solutions

ont été trouvées. La vente en ligne a connu un certain essor et a atténué les répercussions péjoratives. L'existence d'un stock de sécurité alimentaire au niveau national a permis de limiter certaines ruptures d'approvisionnement (Carimentrand et Koné, 2020). En outre, et surtout, le gouvernement ivoirien a adopté dès le 30 mars 2020, un Plan de soutien économique, social et humanitaire d'un coût global de 1700 milliards de Fcfa, qui, à hauteur de 50 milliards de Fcfa a été consacré au soutien à la production vivrière, maraîchère et fruitière locale (FAO, 2020). Durant l'année 2021, les activités de commercialisation ont progressivement repris.

I. La question de l'approvisionnement de la ville de San-Pedro

Dans cette région de l'ouest du pays, la production des cultures industrielles telles que le café, le cacao, le palmier à huile et l'hévéa a été privilégiée par l'État depuis la période 1969 à 1980, à travers le projet « Autorité pour l'aménagement de la région du Sud-Ouest (ARSO) dans la région de San-Pedro ». Mais cette politique ne s'est pas traduite par la création d'infrastructures hydroagricoles pour le développement d'une production vivrière pendant toutes les saisons, à l'inverse de ce qui s'est passé dans les régions du centre et du nord du pays (FIRCA et CIRAD, 2019 ; ANADER, 2017).

La question de l'approvisionnement alimentaire de San-Pedro est donc restée pendante.

Plusieurs articles (Konan, 2016 ; Lancon et Boyer, 2019 ; Silué, 2020 ; Yao, 2020 ; Koffi, 2022) ont décrit des situations d'approvisionnement dans le pays avant la pandémie. Après celle-ci, les contraintes — éloignement des sites, allongement de la durée de transfert, conditions de commercialisation — se sont révélées très prégnantes. Selon l'Office d'aide à la commercialisation des produits vivriers (OCPV), la pandémie, mais également l'état dégradé de la voirie d'accès, ont ralenti le flux d'approvisionnement de la ville. Les tonnages transportés ont significativement baissé entre 2020 et 2022.

Notre enquête s'est déroulée en janvier 2022 à San-Pedro et spécifiquement sur les marchés Nabo et Kablan qui sont les lieux de répartition des vivriers vers les marchés secondaires de la ville.

Elle s'inscrit dans une recherche qualitative¹. 50 commerçantes de produits vivriers ont été questionnées. Le choix de celles-ci a été fait avec la contribution de l'agence d'appui au développement rural (ANADER) de San-Pedro qui est impliquée fortement dans ce secteur d'activité. Ces femmes font partie de coopératives d'approvisionnement en vivriers de San-Pedro. Elles ont été interrogées sur leurs lieux de vente. Nous nous sommes rendus dans quelques compagnies de transport en commun pour voir le convoiement des vivriers. La direction de OCPV a été interrogée pour notamment confirmer les lieux de provenance des vivriers présentés dans notre étude. Une recherche documentaire a complété le travail.

II. Les résultats

Les commerçantes enquêtées ont continué l'approvisionnement des marchés en vivriers avec une quantité réduite de vivriers en raison des mesures barrières comme la fermeture des marchés à 15 heures, l'alternance des commerçantes sur les marchés pour respecter la distanciation. Elles ont approvisionné le marché de San-Pedro à hauteur de 884 tonnes de vivriers avant la Covid et de 74 tonnes pendant la Covid. Ces tonnages représentent respectivement 22 % et 6 % de l'approvisionnement en vivriers de la ville de San-Pedro selon les tonnages communiqués par l'OCPV qui sont de 3 980 tonnes de vivriers avant la Covid et de 1323 tonnes pendant la Covid.

Diversité des lieux d'approvisionnement

La demande de la population de San-Pedro, une ville portuaire de 390 000 habitants en 2021, très cosmopolite, est très diversifiée. Les commerçantes des produits vivriers tentent d'y répondre. Elles collaborent avec plusieurs fournisseurs qui se trouvent dans les localités où les denrées sont disponibles. Celles rencontrées lors de l'enquête ont présenté 22 produits vivriers provenant de 26 lieux d'approvisionnement différents. 8 produits qui ont une grande diversité de lieux d'approvisionnement ont été retenus. Ces produits vivriers sont les

1. Elle s'est appuyée sur un guide d'entretien semi-directif structuré autour des thèmes suivants : les spéculations vendues par ordre d'importance, les lieux de provenance, les quantités disponibles, les périodes d'abondance et de pénurie, les pertes après récolte, les quantités commercialisées, les lieux de vente, le prix de vente par spéculation et enfin les difficultés rencontrées. Le choix de la population cible – 50commerçantes -s'est opéré à partir de l'ap- proche par diversification interne et par saturation.

plus disponibles sur les marchés (OCPV) et les plus consommés. Les 14 autres n'ont pas été retenus, car ils ont une seule provenance. Le piment, l'aubergine et la tomate ont des lieux d'approvisionnement plus variés allant respectivement de 18, 13 et 10 villes. Le gombo, le chou, la carotte, l'igname, le haricot vert et l'oignon ont en revanche des lieux d'approvisionnement inférieur à dix.

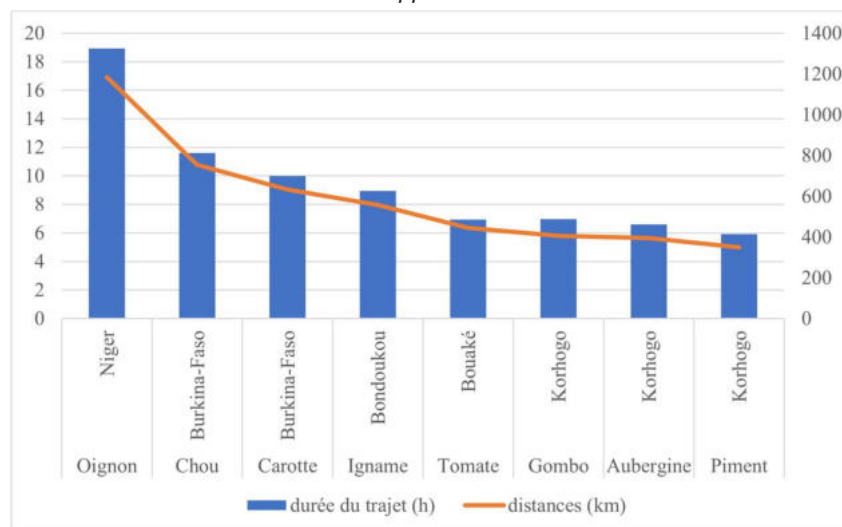
La diversité des lieux d'approvisionnement des vivriers est associée au rythme des saisons. (Effo *et al.*, 2020 ; Janin, 2019). À la récolte, en fin de saison des pluies, une fraction de production de subsistance est vendue afin de couvrir des besoins monétaires familiaux. En revanche, en saison sèche, la production baisse si l'arrosage des cultures maraîchères est insuffisant faute d'eau et la production mise sur le marché baisse au fur et à mesure que les stocks s'amenuisent (Janin, 2019). Seules les localités qui ont bénéficié des aménagements hydroagricoles, notamment dans le nord et le centre, ont des retenues d'eau qui favorisent les cultures de contre-saison. Ce n'est pas le cas au sud du pays.

La diversité des lieux d'approvisionnement est également due aux décalages des périodes de mises en culture des vivriers. Elles ne se font pas de façon homogène d'une région à une autre. En outre, l'approvisionnement des vivriers se faisant pour une population diversifiée en besoins alimentaires, les commerçantes bravent vents et marées à la recherche de ces vivriers pour satisfaire les différentes populations de San Pedro (Silué, 2020)

Distances et durées des trajets d'approvisionnement

Les distances et les durées de trajet dépendent à l'évidence du lieu d'approvisionnement. Les difficultés logistiques sont nombreuses en Côte d'Ivoire (Aka et Kanga, 2018 ; Koffi, 2020). Les commerçantes de l'enquête traitent avec les fournisseurs des localités où les vivriers sont disponibles. Le chou, la carotte, l'igname et l'oignon qui ont des lieux d'approvisionnement inférieur à dix villes ont les distances et les durées de trajet d'approvisionnement plus longues. Les distances moyennes sont de 660 à 1 185 km et les durées moyennes du trajet de 9 à 19 heures. Quant aux piments, l'aubergine et la tomate qui ont des lieux d'approvisionnement plus variés que les autres vivriers, la distance moyenne est de 334 à 445 km et la durée moyenne du trajet de 6 h 30 à 7 heures. Le piment a la plus petite distance d'approvisionnement. L'oignon est en revanche approvisionné à une distance supérieure à celle des autres vivriers.

Figure 1. Distances et heures de trajets des lieux d'approvisionnement



La question des pertes sur la filière d'approvisionnement

Pour les commerçantes de San-Pedro, l'une des questions cruciales est celle de la qualité des produits. Deux chaînons sont les clés dans la filière : le stockage et le transport. Les commerçantes de la ville évoquent l'absence de véhicules adaptés au transport de produits frais ; ils transitent souvent par les compagnies de transport en commun. Les marchandises prennent des coups de chaleur qui affectent leurs états physiques. En outre, les rackets sur les trajets d'approvisionnement et les pertes de sacs et de cartons de vivriers lors du convoiement ont des répercussions sur le prix de vente de ces denrées.

Dans l'enquête, un quart des commerçantes affirment qu'elles réceptionnent des denrées dégradées. 20 % d'entre elles déclarent que les prix des vivriers ne sont pas homologués. 16 % relèvent qu'il n'y a pas de véhicules spécifiques pour le transport des vivriers. 14 % affirment que les vivriers subissent beaucoup de taxes lors de leur convoiement aux postes de sécurité et le même nombre révèle qu'elles perdent des sacs et des cartons de vivriers lors du convoiement.

On sait que, des céréales aux fruits en passant par les légumes, le problème des pertes post-récoltes (PPP) n'est pas spécifique à la ville, ni même à la Côte d'Ivoire. Elles représenteraient 37 % de la production du continent africain, soit 250 kg par tête et par an (Mballo, 2020). Les PPR peuvent survenir en raison de l'emploi d'une mauvaise

technique qui endommage le produit ou lors du stockage, du fait des conditions inappropriées d'entreposage (niveau élevé d'humidité, exposition à une température excessive, mauvaise ventilation des entrepôts, risque d'infestations parasitaires). Quand les infrastructures de transport sont défectueuses, l'accès aux marchés est rendu difficile et accroît le retard dans l'écoulement et donc des risques pour les périssables. La nourriture perdue ou gaspillée représente un coût en travail dépensé, en sol occupé, en eau et en énergie consommées, en émission de gaz à effet de serre.

La réduction des PPR est désormais reconnue par la Côte d'Ivoire comme faisant partie d'une approche intégrée en vue de permettre à l'agriculture de réaliser pleinement son potentiel. L'entreposage de la récolte entre la saison de production et la soudure est souvent le maillon essentiel des filières. Plusieurs pistes de solution sont ouvertes. L'utilisation de sacs et de contenants hermétiques est efficace pour les céréales et les légumineuses. Un emballage amélioré, un calendrier plus soigné de la récolte et un stockage au froid réduisent les pertes de fruits et légumes. La mise à disposition d'unités de transformation proches des producteurs, leur permettant de sécuriser et de valoriser les denrées périssables, est également une option. Tel est le cas par exemple pour le manioc, devenu un aliment de base grâce à sa plasticité, sa rusticité et de bons rendements, mais qui doit être transformé deux jours au plus tard après sa récolte en raison de sa composition (70 % d'eau).

Les prix et leur évolution

Les prix des vivriers commercialisés par les commerçantes et ceux communiqués par l'OCPV ont tous augmenté pendant la Covid-19. Le prix du piment a triplé ; celui de l'aubergine, du gombo et de l'igname a doublé. Les prix indiqués par l'OCPV sont plus élevés que ceux des commerçantes de San-Pedro (sauf significativement pour la tomate et le haricot vert venant du Burkina Faso et du Mali). Cela semble tenir à leur capacité de négociation, obtenant des rabais sur les prix d'achat de produits et cherchant des lieux d'approvisionnement plus proches, réduisant ainsi les frais de transport et autres charges.

Selon les quantités vendues, les prix de vente des vivriers commercialisés et la soustraction d'un tiers de charges générales d'approvisionnement et de commercialisation, elles avaient une marge brute après-vente de 52 940 000 Fcfa par mois pendant la Covid-19. Cette marge brute était de 40 536 300 Fcfa par mois avant la pandémie. Certes les quantités de produits vendues pendant la crise

étaient faibles, mais les prix élevés ont occasionné une marge supplémentaire pendant cette pandémie.

**Tableau 1. Comparaison des prix (au kg)
avant et pendant la Covid-19**

Vivriers	Prix des commerçantes avant la Covid (2019)	Prix des commerçantes pendant la Covid (2022)	Prix OCPV avant la Covid (2019)	Prix OCPV pendant la Covid (2022)
Piment	250	850	400	1 440
Aubergine	250	850	200	450
Chou	200	700	500	590
Gombo	300	500	350	580
Oignon	300	600	200	350
Igname	250	500	800	1 120
Tomate	800	1 500	400	440
Carotte	800	1 500	500	1 330
Haricot vert	1 000	1 500	400	450

Conclusion

Lorsque les femmes ont accès aux ressources, aux services de conseil et aux opportunités commerciales, elles deviennent un moteur de la lutte contre la malnutrition et la pauvreté rurale. Une situation critique, telle celle liée à la pandémie, est une occasion de changement. C'est le cas à San Pedro. Afin de résoudre nombre de difficultés signalées lors de l'enquête, l'une des innovations mises en avant par les commerçantes, pendant et après la pandémie, est que les négociations d'achats et les commandes se font toutes désormais par téléphone. Chaque femme en dispose désormais. Elles ne se déplacent plus. Elles évitent ainsi les frais de transport et de séjour. Chacune a un réseau de contacts propre pour l'approvisionnement et passe ses commandes aux collecteurs qui conditionnent les produits et les mettent dans les cars de transport en direction de San-Pedro. Les femmes les réceptionnent dans les gares et les transportent au marché sur le site de vente en utilisant les moyens de transport disponibles

(tricycles, taxi...). Les achats en ligne se multiplient également². Ces achats rassurent sur la disponibilité effective des produits (mais pas sur la qualité). De cette manière, les femmes peuvent conquérir une certaine autonomie dans la prise de décision en mettant en concurrence plusieurs offres et en sécurisant leurs achats. De tels changements dans les modes de communication tendent à se généraliser dans tout le pays (FAO, 2020 ; Gueguen et Senik, 2022).

Références bibliographiques

- Aka K. A. et Kanga K. M. (2018). « Transport of Food Products and Refueling Area of the City of Abengourou (Ivory Coast) », *European Journal of Social Sciences*, vol. 56, pp. 416-428, <https://www.europeanjournalofsocialsciences.com>.
- ANADER (2017). Direction régionale Sud Ouest – ANADER, <http://www.anader.ci>.
- Brou H. S., Kassi K.J.C., Fofana L. (2018). « Les impacts environnementaux liés à la gestion des déchets solides ménagers à San-Pedro », *Revue ivoirienne de géographie des savanes*, n° 18, <http://www.riges-uao.net>.
- Carimentrand A. et Koné R.D.B. (2020). « Covid-19 et sécurité alimentaire. Comment la Côte d'Ivoire protège ses systèmes alimentaires locaux », *Regard d'expert*, <https://www.cirad.fr>.
- Effo K. G., Adayé A. A., Koffié B.C.Y. (2020). « Variabilité climatique et production vivrière dans la Région de Gbêkê », *Revue de la géographie de l'université Jean Lorougnon Guédé* (Daloa, Côte d'Ivoire), <https://www.revuegeo-univdaloa.net>.
- FAO (2020). *Analyse des impacts de la Covid-19 sur les organisations professionnelles agricoles en Côte d'Ivoire. Rapport*, 47 p., <https://cotedivoire.un.org>.
- FIRCA et CIRAD (2019). *Étude d'identification et d'analyse des contraintes à la production maraîchère selon les grandes zones agroclimatiques de la Côte d'Ivoire. Rapport d'expertise*, 140 p.
- Gueguen G. et Senik C. (2022). *Adopter le télétravail ? L'impact du travail à distance sur le bien-être*, Note de l'Observatoire du Bien-être n° 2022-01, CEPRE-MAP.
- Janin P. (2019). « Les défis de l'approvisionnement alimentaire : acteurs, lieux et liens », *Revue internationale des études du développement*, n° 237, pp. 7-34.

2. Cette évolution est notable puisque selon le rapport digital 2022 « We are social », sur une population de 27.40 millions, 9.94 millions d'Ivoiriens utilisent internet

- Koffi L.F.E. (2022). « Approvisionnement et distribution des produits vivriers dans la ville de Korhogo (Côte d'Ivoire) », *Géo Vision. Mieux comprendre l'espace*, vol. 1, n° 3, pp. 302-314, <http://laboraddys.com>.
- Konan K. H. (2016). « Les défis de l'approvisionnement de la ville de Korhogo en produits vivriers », *Le Journal des Sciences sociales*, numéro spécial, <https://www.researchgate.net>.
- Lancon F. et Boyer A. (2019). « Contribution des systèmes de distribution alimentaire à la sécurité alimentaire des villes : étude de cas sur l'agglomération d'Abidjan (Côte d'Ivoire) », *Notes techniques*, 83 p.
- Mballo A. D. (2020). « Vers une approche de collecte de données plus efficiente pour la mesure des pertes post-récolte de céréales », *Stateco*, n° 114, Paris.
- OCPV (2022). Office d'Aide à la commercialisation des Produits vivriers (2019, 2020, 2021, 2022). *Bulletin hebdomadaire d'information sur les produits vivriers*, www.ocpv-ci.com.
- Silué T. (2020). « Rôle des coopératives de commercialisation des vivriers dans l'approvisionnement des marchés urbains en Côte d'Ivoire : cas de la commune de Yopougon », *Recherches africaines*, n° 27, pp. 3-38.
- Yao K. E. (2020). « L'impact de la commercialisation des produits vivriers sur le développement de la ville de Bonon », *Revue de géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa*, <https://www.revuegeo-univdaloa.net>.